

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 OCTOBRE 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS : Messieurs Pierre Étienne CONTESSE, David LAPALUS, Jean-Paul VIVIEN, Camille SIMAR, Mesdames Magalie SCHOLLAERT, Dominique JAVOUREZ, Éveline MURGER, Céline VUAGNOUX, Martine BRICOUT.

ABSENTS EXCUSÉS : Messieurs René SCHEIDER, Olivier DEFAUT.

SECRÉTAIRE : Dominique JAVOUREZ.

Le compte-rendu de la séance du 25 Septembre 2015 n'apportant aucune remarque ni modification de la part des élus présents, celui-ci est adopté à l'unanimité.

I° - FORÊT COMMUNALE

Une réunion a eu lieu dernièrement entre les délégués de la Commission des Bois et Mr DONIUS de l'Office National des Forêts, afférent aux affouages pour l'hiver 2016/2017. Ceux-ci seront situés dans les parcelles 19 « La Noue de Projey » et 1A « rue de la gare » et les têtes de chênes « En Bas de Ligney ». L'estimation faite par l'Office National des Forêts est de 291 m³, représentant environ 3.000 € et 81 m³ pour 730.00 €.

Dans le règlement établi par l'ONF, il est précisé qu'il conviendra de brûler obligatoirement les branches, dans le respect de l'arrêté préfectoral en vigueur.

Un courrier sera adressé à la Société de Chasse de Franxault, pour les informer des parcelles concernées par les affouages.

Après avoir entendu ces débats et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la proposition faite par l'ONF quant aux parcelles retenues pour les affouages 2016/2017, ainsi que les estimations correspondantes.

II° - BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Maire fait part de l'avancement des travaux du pôle scolaire. La dalle a été coulée cette semaine. En parallèle, le mur de l'école primaire côté salle des fêtes a été démoli ; il a été constaté lors de cette démolition l'apparition de fissures importantes dans le mur du préau qui est constitué de plusieurs matériaux différents, d'où sa fragilisation. Par sécurité, l'accès au préau est interdit au public.

L'architecte étudie plusieurs possibilités pour consolider à nouveau ce bâtiment, et chiffrer le surcoût de ces travaux. Il y aura lieu ensuite de définir qui assure la prise en charge financière de ceux-ci.

Magalie SCHOLLAERT rencontrera dès la rentrée de la Toussaint, la responsable des NAP pour étudier où peuvent se dérouler provisoirement, les activités périscolaires du vendredi après-midi, et ce jusqu'aux vacances de Noël.

Les fenêtres de l'école primaire devraient être livrées et posées début décembre. Pour la nouvelle construction, celles-ci seront livrées et posées au cours du 1^{er} trimestre 2016, afin d'avoir un ensemble hors d'eau, hors d'air en mars 2016.

Le coffret électrique situé dans le mur, côté rue Bossuet, est prévu de rester au même endroit. Quant au branchement d'eau pour la mairie et la salle des fêtes, la partie du réseau passant sur le terrain appartenant au Sivos est prise en charge financièrement par le Sivos. La Commune de Franxault, prend en charge la partie alimentation du réseau d'eau, dans les bâtiments communaux.

Le Maire présente un devis des Ets BIARD pour le raccordement en eau plus le gaz, de la salle des fêtes, des toilettes de la Mairie et du logement, pour un montant hors taxes de 2.737,47 €.

Après avoir entendu ces débats et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis des Ets BIARD, d'un montant hors taxes de 2.737,47 €.

III° LOGEMENT COMMUNAL 15 RUE BOSSUET

Magalie SCHOLLAERT fait le point sur la remise en location du logement communal situé 15 Rue Bossuet.

Melle BABOUHOT, ensuite de la séparation avec son conjoint, a souhaité rester dans ce logement. Aussi, un nouveau contrat de location a été signé avec cette dernière, à compter du 1^{er} Octobre, moyennant un loyer mensuel de 550.00 €.

L'état des lieux de sortie n'a pu être réalisé compte-tenu que le logement n'était pas vide de tout bien mobilier. Aussi, en accord avec Melle BABOUHOT, celle-ci s'est engagée à prendre les lieux dans l'état où elle les trouve et tel qu'elle est censée les connaître.

Lors de la visite du logement, il avait été noté quelques travaux à prévoir notamment des radiateurs à changer, ainsi qu'un velux dans une chambre. Le Maire présente le devis de l'Entreprise CRCZ pour la fourniture et la pose du velux pour une somme de 677.00 € hors taxes. Compte-tenu de la vétusté et de l'urgence (le velux ne s'ouvre plus), ces travaux ont été réalisés début octobre.

Pour les radiateurs, ceux de l'école primaire ont été démontés et seront installés prochainement dans le logement.

IV° DOCUMENT UNIQUE

Camille SIMAR présente la version informatique du document unique d'évaluation des risques professionnels, qu'il a réalisé pour les agents de la Commune de Franxault.

Au vu de quelques observations, des corrections seront apportées sur ce document qui ensuite, sera signé par l'ensemble des agents de la Collectivité.

V° ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales, auront lieu les dimanches 6 et 13 Décembre 2015.

Les tours de scrutins au bureau de vote, sont organisés comme suit.

Dimanche 6 Décembre :

Horaires	Elus
8 h / 10 h 30	Pierre-Etienne CONTESSE, Jean Paul VIVIEN, Magalie SCHOLLAERT
10 h 30 / 13 h	Camille SIMAR – Dominique JAVOUREZ
13 h / 15 h 30	Martine BRICOUT – Olivier DEFAUT –
15 h 30 / 18 h	Céline VUAGNOUX – Evelyne MURGER
Dépouillement	Tous

Dimanche 13 Décembre :

Horaires	Elus
8 h / 10 h 30	Pierre-Etienne CONTESSE, René SCHEIDER, David LAPALUS
10 h 30 / 13 h	Jean-Paul VIVIEN, Evelyne MURGER
13 h / 15 h 30	Dominique JAVOUREZ, Martine BRICOUT
15 h 30 / 18 h	Magalie SCHOLLAERT, Camille SIMAR, Céline VUAGNOUX.
Dépouillement	Tous

VI ° REPAS ET COLIS DES AINÉS

Repas des aînés du 6 Décembre :

Magalie SCHOLLAERT informe qu'ensuite de la validation du choix du traiteur et du menu lors du précédent conseil municipal, une réunion a eu lieu avec les membres du C.C.A.S.

Lors de cette réunion, il a été proposé par ces derniers, de demander un menu un peu plus festif. Magalie SCHOLLAERT a donc, à nouveau, contacté Genty Traiteur pour lui demander une nouvelle offre, laquelle compte tenu des plats proposés, ne répond pas aux attentes souhaitées.

Aussi, le Conseil Municipal retient la première proposition qui avait été validée précédemment. Les vins seront achetés à la Cave de Bourgogne.

Une marquisette sera préparée pour l'apéritif ; Evelyne MURGER se propose pour faire les gougères.

L'animation musicale sera assurée par un orchestre d'accordéons composée de 10 musiciens de Grosbois-les- Tichey. Ceux-ci seront présents à partir de 15 h, et partageront le dessert avec l'ensemble des convives.

Le rendez-vous pour la préparation de la salle des fêtes, est fixé au Samedi 5 Décembre à 17 h 30.

Colis des aînés :

Magalie SCHOLLAERT et Céline VUAGNOUX sont allées dernièrement à Gamm Vert à Seurre, afin de choisir la composition des colis. Le nombre exact de bénéficiaires, sera confirmé à ces derniers début décembre.

La distribution des colis est fixée au Samedi 19 Décembre 2015, le rendez-vous est prévu à 8 h 30 à la Mairie.

VII ° QUESTIONS DIVERSES

Siceco :

Jean-Paul VIVIEN fait le compte rendu de la réunion du Siceco à laquelle, il a assisté dernièrement.

Il s'avère que le Grand Dijon, souhaite se retirer du Siceco, ayant des points de vue différents, sur l'évolution des bornes de recharges électriques, etc....

Lorsque le pôle scolaire sera terminé, le SICECO envisage de procéder au changement du transformateur situé Rue Bossuet, afin de ne plus avoir de baisses de tensions.

Projet Éolien :

Le Maire fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 1^{er} octobre avec le Siceco et le cabinet d'Études « Cohérence Énergie », à la salle des fêtes de Franxault. Lors de cette réunion, il a été décidé entre les Communes souhaitant s'inscrire dans le programme de ce projet, d'adresser en commun un courrier à la base militaire de Longvic et à l'Aéroport de Dole-Tavaux, afin de connaître leur avis et leur décision.

Conseil Municipal :

Le prochain conseil municipal aura lieu le Vendredi 4 Décembre. Il est demandé aux élus de transmettre avant le 20 de chaque mois au secrétariat de Mairie, les points qu'ils souhaitent inscrire à l'ordre du jour.

Restos du Cœur :

Martine BRICOUT fait le compte rendu d'une réunion aux Restos du Cœur à St Jean de Losne, à laquelle elle a assisté avec Dominique JAVOUREZ.

Lors de cette réunion, la nouvelle Présidente Mme Christine ENTAT a présenté le bilan financier de la précédente campagne.

Un appel aux bénévoles est lancé pour la prochaine campagne qui démarrera le 30 Novembre 2015. D'autre part, devant l'augmentation croissante des bénéficiaires accueillis, l'association est confrontée à un problème de local qui est devenu trop exigü et ne répondant plus aux normes, un appel est également lancé aux collectivités ou particuliers, qui pourraient mettre un local à disposition.

Un article sera inséré dans le prochain bulletin quant au fonctionnement des Restos du Cœur, avec les dates et modes d'inscriptions pour les bénéficiaires. La Commission des Affaires Sociales, reste à votre disposition pour vous renseigner, lors de sa permanence du 2 Décembre à la Mairie, de 18 h à 19 h.

Famille AUBRY :

Le Maire fait part d'un courrier de Mr Gabriel MINET, agissant en qualité de porte-parole de la Famille AUBRY, qui souhaiterait se retrouver à Franxault le 28 Mai 2016, afin de redécouvrir le parc communal tel qu'il a été aménagé, ensuite de l'acquisition par la commune auprès de leur famille.

A cet effet, ils souhaiteraient bénéficier à titre gracieux de la salle des fêtes, pour partager le déjeuner en famille.

Compte-tenu de l'opportunité pour la Commune de l'acquisition de ce terrain, servant aujourd'hui aux associations pour les nombreuses manifestations et du prix raisonnable de la vente du terrain à la Commune en 2001, alors que celui-ci était en zone constructible et faisait l'objet d'une surenchère par un particulier, le Maire propose que la salle des fêtes soit prêtée gracieusement à la Famille AUBRY lors de cette manifestation.

État des eaux souterraines :

Le Maire fait part de la synthèse des résultats 2014 de l'état des eaux souterraines de Solvay. Celle-ci est à la disposition des élus qui souhaitent le consulter, au secrétariat de Mairie.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Côte d'Or :

Le Maire fait part du projet du schéma départemental de coopération Intercommunale qui a été établi pour le Département de la Côte d'Or. Celui-ci devra faire l'objet d'un vote lors du prochain conseil municipal qui aura lieu le 4 Décembre. Ce projet sera adressé par mail aux élus, afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures 35.